

Stratégie économique et restructuration de l'État au Canada

François Houle
Université d'Ottawa

Depuis le gouvernement d'Union et l'abolition des tarifs préférentiels avec la Grande-Bretagne¹, la bourgeoisie canadienne a toujours été incapable de mettre de l'avant un projet cohérent de développement économique qui aurait permis à la fois l'émergence et le développement d'une bourgeoisie nationale dominante, et l'industrialisation du Canada. Ceci vaut tout autant pour la Politique Nationale de 1879 — qui avait davantage un objectif de finance publique que d'industrialisation — pour la politique de coopération économique sur le plan international de C.D. Howe, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, que pour la politique de portes ouvertes des années 1950 et 1960. Toutefois, cette volonté de formuler une stratégie économique pour le Canada a persisté. Les transformations récentes au sein de l'économie et de la bourgeoisie au Canada ont permis, pour ne pas dire exigé, l'élaboration d'une nouvelle stratégie économique.

L'objectif de ce texte est de cerner et d'analyser la stratégie de développement économique que propose le gouverne-

1. À partir de 1846 la Grande-Bretagne abolit progressivement les taux préférentiels avec ses colonies. Rappel des Corn Laws (1846) et du Navigation Act (1849), fin des taux préférentiels sur les importations de bois (1851).